Informations de base	
2007/0265(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Concurrence: application de l'article 81, paragraphe 3 du Traité à certaines catégories d'accords, de décisions et de pratiques concertées entre compagnies maritimes de ligne ("consortia") (abrog. règlement (CEE) n° 479/92). Codification **Subject** 2.60.01 Restrictions aux échanges, ententes, positions dominantes	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0265(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 083
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/56740